République Française

Extrait du registre des déliberens du Conseil Municipal ID: 008-210800983-20240617-20240605-DE

Envoyé en préfecture le 19/06/2024 Reçu en préfecture le 19/06/2024

Département

des Ardennes

de la commune de Château-Porcien

Séance du 17/06/2024

- Nombre de membres présents :10

- Nombre de membres représentés : 4

- 15 membres afférents au Conseil Municipal.

- 15 membres en exercice.

- 14 membres ont pris part à la délibération.

Date de la convocation

: 12/06/2024

Date d'affichage

: 12/06/2024

Objet de la délibération: 2024-06-05

Acquisition de matériels pour les espaces verts. PRET COURT TERME TVA

Présents : M. Didier SIMON, Mme Marie-Chantal CORNET, Mme Monique POURU, M. Jean-Pierre COUTTIN, M. Laurent PERONNET, Mme Nelly MARCHAND, Mme Françoise MAILLOT, Mme Sophic HEDOUIN, Mme Céline ARTICLAUT, M. Jean-Luc LEGROUX,

Absents excusés: M. Patrick PERESSON, M. Ghislain BRIQUET donne pouvoir à Mme Marie-Chantal CORNET, M. Cédric FLEITER donne pouvoir à Mme Monique POURU, Mme Nadine BOJANEK donne pouvoir à M Jean-Pierre COUTTIN, Mme Ariane SAULNIER donne pouvoir à M Didier SIMON

Secrétaire de séance : Mme Céline ARTICLAUT

Le 17 juin 2024 à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni en lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SIMON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 12 juin 2024.

M le Maire explique que le matériel de tonte et d'entretien des espaces verts deviennent obsolète. Les réparations estimées sont trop importantes.

De ce fait il soumet trois devis en annexe de cette délibération provenant de l'entreprise DAVID EST pour l'achat des véhicules suivants :

- Tondeuse PLH800 avec bac de ramassage d'un montant de 25833 € HT
- Tondeuse autoportée Timecutter d'un montant de 5641.33 € HT
- Epareuse KUHN type 4745M d'un montant de 17900 € HT

Les membres présents, après avoir entendu l'exposé du Président et après un échange de vues :

- 1° Prennent en considération et approuvent le projet qui leur est présenté,
- 2° Déterminent, comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses du projet :

Montant du Devis:

31 474.33 € HT

Subvention (s):

0 €

Court terme FCTVA

6295 € HT

Autofinancement:

PRET COURT TERME: 6295 €

et décident de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Nord Est à Reims, 25, rue Libergier, l'attribution d'un Prêt Court Terme de :

Montant: 6295 €uros

Durée: 24 mois

Taux variable indexé : l'Euribor 3 mois (Flooré à 0) + 1.10 %

Taux d'intérêt plancher = marge

Commission d'engagement de 0.20 % du montant contracté

Remboursement du capital in fine

Amortissement anticipé possible à tout moment sans pénalité

Echéances fixées au 5 de chaque mois concerné

Périodicité: trimestrielle

Mise à disposition du fonds sur demande

Intérêts : calculés sur le nombre de jours réels d'utilisation

3° - Ouvrent au budget de l'exercice courant, les crédits et les débits correspondent

Envoyé en préfecture le 19/06/2024

Reçu en préfecture le 19/06/2024

Publié le



ID: 008-210800983-20240617-20240605-DE

4° - Prennent l'engagement, au nom de la Collectivité, d'inscrire en phorne, chaque année, en dépenses obligatoires au budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances ainsi que de créer et mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances,

5° - Autorisent la signature de tous les actes contractuels afférents à cette opération et confèrent, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à son représentant légal, M. Didier SIMON, pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

Vote: Contre: 0 Abstentions: 0 Pour: 14

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le: et publication ou notification du Fait en séance et les membres présents ont signé après lecture. Suivent les signatures.

Pour extrait conforme Le Maire,

